## DIRECTIVES À L'INTENTION DES SPECTACLES D'ÉCOLES

Afin d'accueillir les spectacles d'écoles dans les meilleures conditions possibles et pour assurer un déroulement optimum des représentations, nous demandons aux personnes responsables de veiller à :

- l'encadrement des élèves en les répartissant, dès leur arrivée, dans les différentes loges avec pour chaque groupe un répondant adulte clairement identifié
- assurer la sécurité de l'entrée des artistes en nommant une personne responsable qui devra ouvrir la porte et filtrer les entrées. Le nom de cette personne devra être communiquée au chef technique. Il est impératif que la porte reste fermée
- restituer les loges débarrassées de tout objet et tout détritus
- éteindre les lumières à la sortie des loges
- ne rien jeter dans les cuvettes des WC
- respecter le lieu dans lequel on vous accueille
- l'utilisation du plateau/scène en s'assurant que les responsables de la manifestation ont bien pris contact avec le chef technique du REFLET THEATRE DE VEVEY ou son remplaçant. Seules les personnes devant être sur scène y sont admises. La scène est un lieu inhabituel et comportant des dangers pour des personnes non autorisées
- la pose et la dépose des élèves en signalant aux parents et/ou aux accompagnant-e-s qu'ils les déposeront et les attendront devant la porte de l'entrée des artistes et non devant la porte principale du théâtre (la porte principale est fermée rapidement à la fin d'une représentation)
- la ponctualité, en informant que tout spectateur retardataire ne pourra accéder à la salle qu'au moment de l'entracte, pour le respect des artistes et du public.

## Remarques générales :

La présence de parents ou autres personnes dans les loges, à l'arrière-scène et sur le plateau est interdite. Seules les personnes autorisées par le chef technique ou son remplaçant peuvent y accéder.

PAR AILLEURS, IL EST FORMELLEMENT INTERDIT, PENDANT TOUTE LA DUREE DE LA LOCATION, D'ACCEDER AUX GALERIES ET CINTRES DU THEATRE.